

DÉPARTEMENT  
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

ARRONDISSEMENT  
D'ÉPERNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 novembre 2023

.....

L'an deux mil vingt-trois, le 16 novembre à dix-neuf heures,  
 Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 10 novembre 2023.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. GERLOT, M. LAJOINIE, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme CHARPENTIER, Mme DE SOUSA, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA, Mme GUERITTE et M. ODUNCU.

Étaient absents et excusés : M. MILLOT, Mme BLED, M. MONTIER, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE, M. QUINCHE, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. M. MILLOT, Mme DA SILVA et Mme LEMAIRE ayant respectivement donné pouvoir à Mme CABARTIER, Mme CHARPENTIER et M. LOUIS

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Tarifs de location des salles municipales

SV/N° 2023 - 11 – 18

Vu la délibération n° 2022-11-15 fixant les différents tarifs de location des salles municipales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Sur avis favorable de la réunion privée des commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article unique – fixe comme suit les tarifs de location des salles municipales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

FEMME SANS TETE				
		Grande salle		Petite Salle
		Sézannais	non Sézannais	
Réunion Privée	Tous occupants	117,00	212,80	49,00
Repas - Tournois, ...	Associations CE	187,10	374,00	
	Particuliers	248,40	413,90	
Arbre de Noël Vin d'honneur	Associations CE	96,90	207,50	
	Particuliers	121,80	234,80	
Autres manifestations	Tous occupants	243,50		

En exercice : 27  
 Présents : 18  
 Pouvoirs : 3  
 Pour : 21  
 Contre :  
 Abstentions :

PRETOIRE									
		Salle du Prétoire				Salle des Cordeliers		Salle Thibaud	Hall
		Sézannais		non Sézannais		1 jour	2 jours		
		1 jour	2 jours	1 jour	2 jours				
Réunion privée		140,90		256,00		49,00		49,00	
Petite soirée privée (40 pers. max)						49,00	65,70		
Bal - Repas dansant - Mariage - Loto, ...	Associations CE	256,00	334,60	474,60	629,90				
	Particuliers	320,10	425,60	512,10	680,90				
Arbre de Noël Vin d'honneur	Associations CE	118,00		256,00					
	Particuliers	154,40		307,40					97,30
Autres manifestations		320,10							

HALLE			
		Sézannais	non Sézannais
Vin d'honneur	Associations CE	113,80	221,30
	Particuliers	137,90	248,20
Activités commerciales		193,50	

ANCIEN COLLEGE				
	Salle n° 1	Salle n° 2	Salle n° 3	Salle rez-de-parvis
Réunion privée	49,00	49,00	49,00	70,30

Il est rappelé que seules les associations locales qui utiliseront les salles municipales pour leurs activités courantes (réunion, assemblée générale, etc) pourront bénéficier de la gratuité.

Toutes les autres manifestations hors activités normales des associations locales – banquet, buffet campagnard, bal, etc... – et les réunions des associations non sézannaises, entreprises, organismes privés et particuliers, seront payantes.

La présente délibération annule et remplace celle visée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Signé :  
Le Maire,  
Sacha HEWAK